



N° de résolution
ou annotation

Rés. 183-09-2026

Province de Québec
Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts
Comté de Maskinongé

Une séance extraordinaire des membres du Conseil Municipal a eu lieu
lundi **le 21 septembre 2026 à 18h20.**

À laquelle étaient présents :

- Madame Isabelle Picard
- Monsieur Pierre Picotte
- Monsieur Luc Vertefeuille
- Madame Kim Després
- Monsieur Jeannot Clément

À laquelle était absente madame Élodie Robert.

Monsieur Patrick Baril, directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint était
présent.

Formant quorum sous la présidence de Mme Nancy Johnson, mairesse.

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal, le directeur général
adjoint et greffier-trésorier adjoint a donné par écrit un avis spécial de
convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du
conseil. Les avis de convocation pour la séance extraordinaire du 21 septembre
2026 ont été remis à tous les membres du conseil par courriel le 15 septembre
2026.

Sujets à l'ordre du jour :

- Autorisation de la présentation d'une demande d'accompagnement dans
le cadre du volet 1 du Fonds de soutien à l'environnement Mauricie.

**AUTORISATION DE PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'ACCOMPAGNEMENT
DANS LE CADRE DU VOLET 1 DU FONDS DE SOUTIEN À L'ENVIRONNEMENT
MAURICIE**

CONSIDÉRANT QUE le garage municipal est actuellement chauffé au mazout;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite améliorer l'efficacité énergétique de
ce bâtiment, réduire sa consommation d'énergie et diminuer considérablement
ses émissions de gaz à effet de serre (GES) en transitionnant vers une source
d'énergie renouvelable;

CONSIDÉRANT QUE la réalisation d'un tel projet de conversion énergétique
requiert la préparation d'un dossier technique rigoureux ainsi qu'un
accompagnement spécialisé pour cibler les technologies appropriées et
répondre aux exigences des programmes d'aide financière gouvernementaux;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Environnement Mauricie offre un service
d'accompagnement et d'orientation de premier plan pour guider les
municipalités de la région dans leurs projets de transition énergétique et
environnementale;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur Jeannot Clément

Appuyé par monsieur Luc Vertefeuille

Et unanimement résolu :

- d'approuver le projet de modernisation du système de chauffage du
garage municipal visant à remplacer le mazout, dans une perspective
d'efficacité énergétique et de réduction des GES.



N° de résolution
ou annotation

Rés.184-09-2026

- d'approuver la présentation d'une demande d'accompagnement dans le cadre du volet 1 du Fonds de soutien à l'environnement Mauricie d'Environnement Mauricie afin d'accompagner la municipalité dans cette démarche de transition et de la guider vers les experts qualifiés (firmes de génie-conseil ou consultants accrédités) requis pour l'élaboration du dossier technique et l'évaluation de la faisabilité.
- d'autoriser la direction générale à communiquer avec Environnement Mauricie, à transmettre les documents pertinents et à signer tout document nécessaire pour donner pleine et entière effectivité à la présente résolution.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame Isabelle Picard et unanimement résolu, que l'assemblée soit levée.

Mairesse

**Directrice générale
Greffière-trésorière**

« Je, Nancy Johnson mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

